



CR 5x5 - LRNB

Note n°1 - 10/2025

Rappel aux clubs

Thématique :

- ☐ Présidence
- ☒ Commission Régionale 5x5
- ☐ IRFBB
- ☐ Technique / Formation
- ☐ Discipline
- ☐ Communication
- ☐ Officiels
- ☐ 3x3
- ☐ Trésorerie Générale
- ☐ Médicale
- ☐ Administration

Destinataires

☐ Comités

☒ Clubs

☐ Licenciés

☐ Comités, Clubs et licenciés

☐ Nombre de pièces jointes : 0

☒ Information

☐ Echéance de réponse :

Nous souhaiterions vous rappeler quelques points en ce début de saison concernant la CR 5x5, notamment pour :

- Dérogations
- Plaque GD (Game Disqualification)
- e-Marque V2

1 - Article 18 – Notification des horaires, dérogations

Préambule : A l'établissement des calendriers les horaires des rencontres sont notés par la Ligue 00h00.

Il convient au club recevant de consulter le club adverse afin de proposer un horaire. Cette entente devra être notifiée pour validation par la Ligue via le canal « Dérogation » de FBI.

En cas de désaccord entre les deux équipes l'horaire officiel sera alors imposé par la CR 5x5.

La saisie des horaires devra respecter les règlements de la Ligue soit :

2- Les demandes parvenant à la Ligue seront ou non facturées au club demandeur en fonction des données ci-dessous mentionnées :

- Avant le début du championnat jeunes comme seniors : gratuit.
- Après le début du championnat jeunes comme seniors et à moins de 21 jours (vingt et un) avant une rencontre : **30 euros**

Attention voire note de la CRO N°2 (saisie minimum 30 jours avant la date de la rencontre).

- Non validée sur FBI (accord ou refus) par club adverse dans les 14 jours ouvrés qui suivent la saisie sur FBI : **20 euros**

A noter : **les changements** de dernière minute (dans la semaine ou les 15 jours précédant la rencontre) pourront ne pas être amendés selon un motif valable, l'horaire initial ne devant plus être à 00:00.

- à plus de 14 jours, si les demandes ne sont pas validées ou refusées, la Commission validera de fait la dérogation si celle-ci entre dans la fourchette prévue dans nos règlements

Attention, il est préférable (sauf U13) de prévoir 2 heures entre chaque rencontre

Le samedi :

1 rencontre jeune : 14 h 15

2 rencontres jeunes : 14 h 15 – 15 h 45

3 rencontres jeunes : 14 h 15 – 15h 45 – 17 h 15

2 jeunes + 1 seniors (région) : 14 h 15 – 15 h 45 – 20 h 00

2 jeunes + 2 seniors (région) : 14 h 15 – 15 h 45 – 17 h 30 - 20 h 00

3 jeunes + 1 seniors (région) : 14 h 15 – 15 h 45 – 17 h 15 - 20 h 00

2 jeunes + 1 seniors (région) + 1 Championnat de France : 14 h – 15 h 30 – 17 h 15 – 20 h 00

3 jeunes + 1 Championnat de France : 14 h 15 – 15 h 45 – 17 h 15 – 20 h 00

Seniors région + championnat de France : 17h15 – 20h00

Rappel : l'obligation de jouer à 17h15 pour des seniors le samedi n'est plus obligatoire mais doit faire l'objet d'une acceptation adverse, en cas de désaccord, le club recevant devra soit trouver une seconde salle à 20h00 soit inverser la rencontre ou sinon jouer le dimanche après-midi. Si aucun accord n'est trouvé, la CR 5x5 se réserve le droit de définir le jour et l'horaire du match.

Toute dérogation de date et d'horaire, concernant la dernière journée des championnats seniors et jeunes sera refusée sauf situation que la CR5x5 jugerait exceptionnelle.

- Si une rencontre se disputait sans l'accord de la CR5x5 les deux équipes seraient déclarées battues par pénalité et en supporteraient les conséquences sportives et financières.

2 – Plaquette GD (Game Disqualification)

Nous vous rappelons que pour cette saison 2025/2026, la plaquette faute disqualification (GD) est obligatoire dans toutes les compétitions mais que cependant la Ligue Régionale ne la rend pas obligatoire mais vous conseille vivement de vous munir de cette plaquette.

Rappel : GD (game disqualification)

« La 6^{ème} plaquette de faute est exigée pour les disqualifications suite à 2 fautes antisportives ou techniques de joueur, ou 2 fautes 'C' ou 3 fautes 'B' ou 'C' pour un entraîneur.

Même taille de plaquette que pour les autres, mais les lettres « GD » (Game Disqualification) doivent y être inscrites en blanc sur fond rouge, des 2 côtés de la plaquette, avec d'une taille d'un minimum de 200 millimètres de hauteur et 100 millimètres de largeur. »

Vous pouvez vous procurer cette plaquette sur différents sites notamment <https://basket-market.fr/> - <https://sportserv.fr/> (moins de 10€).

3 – e-Marque V2

La CR 5X5 a constaté la saison dernière de nombreuses erreurs ou absence de renseignement sur l'e-Marque sur des rencontres du championnat régional.

Une pénalité financière de 10€ sera appliquée pour toutes « Erreurs feuille e-Marque - absence nom des officiels, N° de licence ; GS etc...) conformément aux dispositions financières 2025-2026 de la LRNB.



*Monsieur Pascal POTTIER, Président de la CR 5x5 Jeunes étant en indisponibilité depuis plusieurs mois, le remplacement de ce dernier est assuré par
Monsieur Alain DARMAGNAC Président de la CR 5x5 Seniors
Toute correspondance concernant la Commission Régionale 5x5 est à lui transmettre directement.*



**Nous vous rappelons que vous pouvez consulter sur le site de la Ligue
<https://normandiebasketball.fr/> toutes les notes ou autres informations
concernant les commissions de la LRNB**

Contact : Alain DARMAGNAC	Courriel : crc@normandiebasketball.fr
------------------------------	---

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Maryline HERBLINE Administrative – CR 5x5	Alain DARMAGNAC Président CR 5x5	Daniel HERBLINE Président LRNB
Référence	2025 -16 -10- LRNB NOTE N°1 – CR 5x5	